

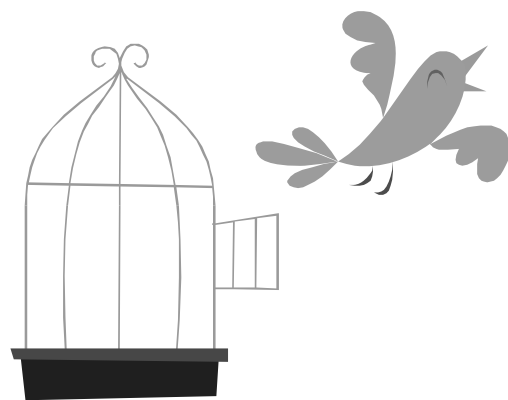
# Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion  
40S : Langue et communication

12<sup>e</sup> année

*Production écrite*

La liberté d'expression



Tous droits réservés © 2010, la Couronne du chef du Manitoba représentée par la ministre de l'Éducation du Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 978-0-7711-4555-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

# Table des matières

Introduction .....	1
Modalités de correction .....	2
Avant la correction .....	2
Pendant la correction .....	2
Étape 1 Évaluation initiale du texte.....	2
Étape 2 Évaluation détaillée du texte .....	2
Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte .....	2
Cas particuliers relevés durant la correction.....	3
Tâche d'écriture .....	4

Veillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* est insérée à la fin de ce cahier.



# Introduction

Le Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Production écrite. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. La Production écrite compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants, du domaine Production écrite (PÉ) :

RAG PÉ1 – L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.

RAS 1 – L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

L'application des modalités de correction repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture, du document audiovisuel, des textes, de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* ainsi que des modèles de textes d'élèves.

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la fin du présent document. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif d'environ 500 mots. Ils pouvaient consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en 12<sup>e</sup> année, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*<sup>1</sup>.

Les résultats finaux que les élèves obtiennent en PÉ sont présentés dans le tableau suivant.

Cotes	5	4 <sup>+</sup>	4	3 <sup>+</sup>	3	2 <sup>+</sup>	2	1 <sup>+</sup>	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pt	45 pt	40 pt	35 pt	30 pt	25 pt	20 pt	15 pt	10 pt

<sup>1</sup> Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

# Modalités de correction

La personne correctrice doit respecter les modalités suivantes.

## Avant la correction

- Étudier la tâche d'écriture à la fin de ce document.
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue* et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs à ces comportements recherchés.

**N. B.** Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

## Pendant la correction

### Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*.
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2 ou 1.

### Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1** : évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des comportements recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*. Pour tous les cas particuliers, se référer à la page suivante;
  - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation* et au *Respect des règles de la langue*.

### Étape 3 Attribution d'une cote relative à la qualité de l'ensemble du texte

- Porter un jugement définitif en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des comportements recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote (5, 4<sup>+</sup>, 4, 3<sup>+</sup>, 3, 2<sup>+</sup>, 2, 1<sup>+</sup> ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire cette cote (5, 4<sup>+</sup>, 4, 3<sup>+</sup>, 3, 2<sup>+</sup>, 2, 1<sup>+</sup> ou 1) sur la feuille de notation.

## Cas particuliers relevés durant la correction

Note : Tout cas particulier doit être indiqué dans le *Cahier de l'élève : Production écrite*. Il est possible de noircir plus d'un cas particulier sur la feuille de notation.

- **Pas de texte** – Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- **Texte illisible** – Lorsque l'écriture est indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.
- **Plagiat** – L'élève qui reprend des passages d'un texte et les présente comme étant les siens recevra la note zéro au test basé sur les normes. Cette situation doit être signalée à la personne coordonnatrice responsable de la correction locale qui sera responsable de faire le suivi auprès du Ministère.

La personne correctrice saura reconnaître ce genre de texte, car elle se rendra compte que c'est un texte connu, que ce soit une redite d'un texte ou un collage de passages d'un ou de plusieurs auteurs. Ce genre de texte ne permet pas à la personne correctrice d'évaluer la qualité du travail de l'élève, soit l'organisation de ses idées, son style et sa maîtrise des règles de la langue.

- **Sources non indiquées** – La note de l'élève qui n'indique pas d'où proviennent ses sources est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3<sup>+</sup>. La personne correctrice noircit « Sources non indiquées » sur la feuille de notation.
- **Non-respect de la tâche** – L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux comportements recherchés relatifs à la *Qualité de l'argumentation*. Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces comportements est « 1 ». En ce qui concerne le *Respect des règles de la langue*, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1<sup>+</sup> ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.
- **Incomplet** – Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.
- **Absence de référence aux documents fournis** – La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 4 sera coté 3<sup>+</sup>. La personne correctrice noircit également « Absence de référence aux documents fournis » sur la feuille de notation.
- **Texte en anglais** – Dans un cas extrême où le texte est écrit plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Texte en anglais » sur la feuille de notation.

Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne coordonnatrice responsable de la correction locale.

Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer le texte ou certaines parties du texte, elle doit relire la tâche d'écriture, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et les cas particuliers. Si elle a encore des doutes, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction ou une autre personne correctrice.

## Tâche d'écriture

De nos jours, plusieurs personnes se font critiquer lorsqu'elles expriment leurs pensées et leurs opinions. Certaines se font même harceler, humilier et tuer pour avoir exercé ce droit. Devrait-on limiter la liberté d'expression?

Avant de commencer à rédiger votre texte argumentatif d'environ 500 mots :

- Cochez le genre de texte que vous allez rédiger :  discours  
 lettre  
 éditorial
- Nommez votre destinataire : \_\_\_\_\_  
(à qui je m'adresse pour le convaincre)
- Précisez votre thèse :  en faveur  
 contre

### **N'OUBLIEZ PAS :**

- de respecter le genre de texte choisi;
- de vous adresser à votre destinataire;
- de défendre votre position avec des arguments persuasifs en présentant différents aspects;
- d'utiliser une stratégie argumentative appropriée pour convaincre votre destinataire (ton, vocabulaire, registre de langue, etc.);
- d'intégrer des références pertinentes tirées des documents audiovisuel et imprimés.